

MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

CABINET DU MINISTRE

MINISTER'S OFFICE

LETTRE-CIRCULAIRE N° 0003 /LC/MINDCAF/CAB DU 02 MARS 2020
relative aux modalités d'instruction des dossiers techniques concernant les
transactions foncières et immobilières impliquant les étrangers.

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières

A

Mesdames et Messieurs :

- les Délégués Régionaux ;
- les Délégués Départementaux ;
- les Chefs des Services Régionaux du Cadastre ;
- les Chefs des Services Départementaux du Cadastre ;
- les Conservateurs Fonciers.

Il m'a été donné de constater que les dossiers relatifs aux transactions foncières et immobilières impliquant des personnes de nationalité étrangère ne sont généralement transmis au Ministre chargé des Domaines, aux fins d'obtention du visa requis, qu'après la réalisation de la vente ou la conclusion du contrat de bail.

Il importe de rappeler que, pour cette catégorie d'actes, la pratique actuellement usitée constitue, en elle-même, une entrave à l'exercice plénier et satisfaisant du pouvoir de contrôle et de sanction qui est conféré au Ministre par les dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier, modifiée et complétée par la loi n°80-21 du 14 juillet 1980. Elle est, au demeurant, assimilable à une stratégie du fait accompli.

En conséquence, je vous engage à veiller, dorénavant, pour ce qui est des dossiers techniques en question, à n'accorder l'apposition du visa prévu par les dispositions rappelées ci-dessus qu'à ceux des dossiers ayant reçu l'avis favorable valant accord préalable du Ministre chargé des Domaines. Ce dernier doit avoir été formellement saisi en amont et à cette fin.

J'attache du prix à la stricte application des prescriptions consignées dans la présente Lettre-Circulaire./-

Yaoundé, le 02 MARS 2020

Ampliations :

- SG/MINDCAF ;
- IG/MINDCAF ;
- DAF/MINDCAF ;
- DCAD/MINDCAF ;
- DOM/MINDCAF ;
- Gouverneurs de Région ;
- Préfets ;
- Sous-Préfets ;
- Archives/Chrono



HENRI EYEBE AYISSI